

15 avril 2021

## **Pour une neutralisation de la note de chef-d'œuvre en CAP**

---

Malgré la crise sanitaire qui impacte considérablement la formation des élèves, le ministre de l'éducation nationale persiste à vouloir maintenir toutes les mesures de sa « transformation de la voie professionnelle ». Ainsi, un de ses dispositifs emblématiques, le « chef-d'œuvre », pèsera lourdement sur la certification des élèves et des apprentis dès la session 2021, alors que la mise en œuvre de ce dispositif a été très chaotique.

De nombreuses raisons devraient pourtant inciter le ministre à la plus grande prudence. Dans la voie scolaire notamment, la note obtenue au chef-d'œuvre est composée à 50 % de contrôle continu et à 50 % d'un oral devant un jury. Les textes définissant ces modalités d'examen sont parus au BOEN en 2020 alors que la première année de formation était assez largement entamée. Sur cette même première année, le premier confinement est intervenu mi-mars, obérant toute possibilité de poursuivre les « enseignements » autour du chef-d'œuvre. La possibilité de tenir compte du contrôle continu sur cette période paraît donc bien incongrue. [Lire la suite.](#)

## **Communiqué de presse / Personnels et parents d'élèves demandent des garanties pour la reprise**

---



Une large intersyndicale de l'éducation et la FCPE appellent à signer une pétition <https://la-petition.fr/reprise-le-26-agir-rapidement> demandant des garanties pour la reprise à partir du 26 avril.

A cette heure, le ministère n'a pas encore prévu de réunion, ni avec les parents ni avec les organisations syndicales. Le temps de fermeture des lieux scolaires doit pourtant être un temps utile, c'est maintenant que les conditions de la reprise se jouent, et c'est sur la base des propositions que font les organisations représentatives que doivent se mener les discussions. Nous appelons le ministère à prendre en compte le message envoyé par les signataires de la pétition et à programmer rapidement des réunions de travail pour réussir la reprise. [Je signe la pétition.](#)

## **CAPA RECOURS ENTRETIENS DE CARRIERE 2019/2020 (9 avril 2021)**

---

Notre déclaration liminaire (voir ci-joint) nous a permis de rappeler notre attachement au paritarisme et ainsi d'exiger la tenue de CAPA dans toutes les opérations liées à la carrière des PLP.

L'occasion nous a aussi été donnée de dénoncer le « quota » de 30% d'avis Rectrice « Excellent » permettant l'accès à une accélération de carrière comme prévu dans le PPCR.

Sur ce dernier point, notre DRH nous a rappelé que pour lui, cela ne signifiait pas que 70 % des collègues n'étaient pas méritants, mais que les propositions pour les avis « Excellent » devaient respecter l'équilibre homme/femme et la représentation des diverses disciplines.

Il a précisé en outre que pour les évaluateurs primaires, IEN et Chef d'Etablissement, les avis « Excellent » n'étaient pas contingentés.

Il a poursuivi avec quelques éléments chiffrés, à savoir : 250 rendez-vous de carrière en 2019/2020, 47 pour le premier, 96 pour le deuxième et 107 pour le 3<sup>ème</sup>.

Sur 10 recours hiérarchiques, 3 ont obtenu satisfaction, d'où les 7 recours examinés ce jour en CAPA.

Nous avons donc eu à nous prononcer sur les recours d'entretiens de carrière de ces 7 collègues, 3 pour le deuxième rendez-vous (du 8<sup>ème</sup> au 9<sup>ème</sup> échelon) et 4 pour le troisième (avis pour la Hors Classe).

Malgré nos interventions, notre administration n'a pas accordé d'amélioration des avis pour les 3 premiers, se réfugiant derrière ce fameux « quota » de 30 % d'avis « Excellent » déjà atteint. Nous avons regretté ouvertement que les légitimes recours de ces collègues ne soient pas entendus.

### **Vote des Organisations Syndicales : CONTRE 9 – POUR 0 – ABSTENTION 0.**

Pour les 4 collègues concernés par le 3<sup>ème</sup> rendez-vous de carrière, seul 1 d'entre eux a obtenu satisfaction avec une correction de l'avis Rectrice.

Vote des Organisations Syndicales : CONTRE 2 – POUR 0 – ABSTENTION 7.

Les Commissaires Paritaires Académiques du SNUEP-FSU : Marie-Pierre S, Christelle R, Valérie P, Jérôme T, Jérôme J, Jean Luc M.



## **Déclaration du 9 avril 2021 : extraits de la déclaration du SNUEP-FSU**

---

Alors que le SNUEP-FSU, avec les personnels, exigeait des mesures strictes de protection sanitaire afin de maintenir les lycées ouverts, dans l'intérêt des élèves, nous nous retrouvons dans cette situation de fermeture qui, une fois de plus, impose aux enseignant·es une réorganisation pédagogique dans l'urgence non sans effet sur le décrochage des jeunes qui nous sont confiés.

Aucune leçon des confinements précédents n'a été tirée : les mêmes causes risquent fort d'avoir les mêmes conséquences. Ce sont aux enseignant·es de bricoler et aux élèves de s'adapter !

Notre ministre, fort des 200 millions économisés sur le budget de l'éducation, n'a d'autre argument que celui du « piratage » pour justifier le dysfonctionnement des plateformes numériques.

Ce n'est pas ainsi que l'on affronte les enjeux d'avenir pour notre jeunesse déjà largement touchée par les conséquences de la crise sanitaire.

Pour les Lycées Professionnels, le ministre affiche un volontarisme de façade, tout en continuant de diminuer les heures d'enseignements et en soutenant les coups bas portés à l'enseignement professionnel public par les milliards offerts aux entreprises pour embaucher des apprenti·es. [Lire la suite](#)

## **Mouvement des agents non-titulaires CDI et Maitres Auxiliaires**

---

La campagne de recueil des vœux d'affectation des personnels contractuels pour l'année scolaire 2021-2022 concerne uniquement les personnels en contrat à durée indéterminée exerçant des fonctions d'enseignement, d'éducation, et psychologues, et les maîtres auxiliaires.

**Fermeture de l'application LILMAC : le vendredi 7 mai 2021 à 12h.**

**Les liens concernant la circulaire académique :**

- [la circulaire de campagne de recueil de vœux pour l'année scolaire 2021-2022](#)
- [la composition des zones géographiques](#)
- [la notice technique de connexion à LILMAC.](#)

Les accusés réception de participation à cette campagne de mobilité seront ensuite adressés aux établissements le **Lundi 12 mai 2021.**

Contactez le secteur non-titulaires du SNUEP Bordeaux : Armelle Chagnaud

snuepaquitaine@gmail.com

Tél. 06 20 85 67 23

## **Intra : Modifications concernant quelques dates :**

---

D'après la DPE, l'organisation du travail des services académiques est impactée par les décisions concernant la crise sanitaire. Ainsi le calendrier du mouvement intra académique des personnels enseignants 2nd degré, CPE et Psy-en est légèrement modifié concernant la

partie affichage du barème ( <https://www.ac-bordeaux.fr/mouvement-intra-academique-dans-l-academie-de-bordeaux-121856>)

- 1<sup>er</sup> affichage des barèmes du 29 avril au 5 mai (hors bonifications médicales et sociales) (*précédemment du 20 avril au 5 mai*)

- Possibilité de demander des modifications pour les candidats jusqu'au 5 mai (barème et vœux) (*inchangé*)

- 2<sup>ème</sup> affichage des barèmes définitifs incluant les bonifications médicales et sociales du 8 mai au 16 mai (*précédemment du 12 mai au 16 mai*).

## **Enseignement à distance : nous avons 15 jours pour lever définitivement toutes les difficultés**

---

- **Édouard Geffray, le Directeur général de l'enseignement scolaire** : "Nous avons 15 jours pour lever définitivement toutes les difficultés qui ont pu se présenter cette semaine [du 5 au 9 avril]", indique le Dgesco, au début des vacances de printemps, après une semaine d'enseignement à distance marquée par des dysfonctionnements et annonces du ministre pour minimiser les problèmes.

- **Sophie Vénéitay (FSU)** : Tirant un bilan "très négatif" de cette semaine, elle explique que "ce fut très laborieux, très difficile de travailler avec nos élèves". Pour elle, "le ministère a une part de responsabilité importante", bien que le MEN justifie les difficultés notamment par des cyberattaques ou, concernant les ENT, renvoie la balle aux collectivités. "On parle quand même d'un service public d'éducation nationale. Il doit donc y avoir un pilotage national, du ministère, pour s'assurer que les régions soient prêtes".

- **Un Twitter de @nlakhsassi** : " L'ENSEIGNEMENT À DISTANCE, UNE RÉUSSITE DANS UN CONTEXTE DE CRISE." C'est le titre d'une [étude](#) de l'EN sortie en mars 2021. Mais elle ne concerne que l'enseignement français à l'étranger !!!

Invitons donc le ministère à faire la même chose pour nos collèges et lycées !

## **Nouvelles notes de service : aménagements de la classe de terminale et PFMP**

---

- Une note de service relative à des aménagements de la classe de terminale du baccalauréat professionnel : co-intervention, atelier de philosophie et modules de poursuite d'études et de préparation à l'insertion professionnelle : <https://www.education.gouv.fr/bo/21/Hebdo15/MENE2109013N.htm>

- Une note de service relative aux aménagements prévus pour la prise en compte des périodes de formation en milieu professionnel pour la session 2021 des diplômes professionnels du CAP, du baccalauréat professionnel, du brevet professionnel, de la mention complémentaire et du brevet des métiers d'art. "Si, malgré ces aménagements, le seuil de PFMP minimum n'est pas atteint par certains candidats, d'autres expériences ou mises en situation peuvent être prises en compte à titre exceptionnel : ces expériences peuvent avoir eu lieu au cours d'une formation antérieure s'agissant de candidats au baccalauréat professionnel ayant réalisé des PFMP en 2<sup>e</sup> année de CAP (...) ou, pour les candidats adultes de la formation professionnelle continue, antérieurement à l'entrée en formation. Elles doivent être prises en compte chaque fois que cela est possible, sur la base d'un examen individuel de chaque situation par l'équipe pédagogique." ([ici](#))